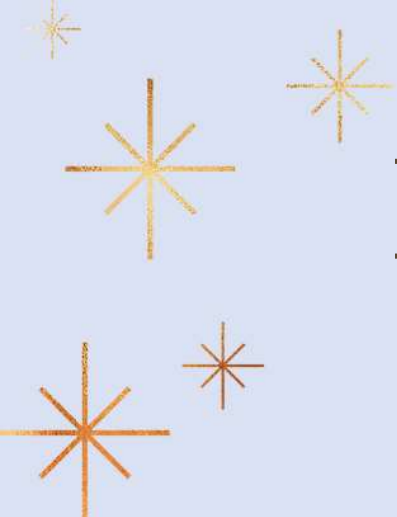




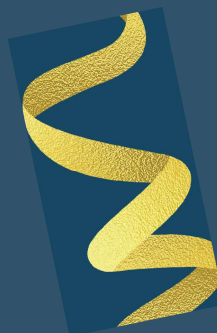
Puybegon

L'écho

Décembre 2023



**Monsieur le Maire et le conseil municipal
vous invitent au verre de l'amitié
pour célébrer la nouvelle année
le vendredi 12 janvier 2024 à 18h30
à la salle des fêtes Michèle Vasseur.**





LE MOT DU MAIRE



Chers Puybegonnaises, Puybegonnais,

D'ici quelques jours 2023 laissera place à 2024, je commence par vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui s'ouvre à nous, évidemment santé, bonheur, prospérité, amour et amitié, et Bien Vivre Ensemble dans notre commune.

Comme à l'habitude, j'en profiterai pour réaliser un petit bilan des actions menées en 2023 :

- Les Travaux de Sécurisation des voies et espaces publics :
 - réalisation de plateaux ralentisseurs D39 sorties de lotissements
 - aménagements sur routes
 - clôtures et portillons du pourtour de la salle Michèle Vasseur (fin de réalisation)
- Le Parc d'éclairage public qui est désormais entièrement rénové et économe bénéficiant des dernières technologies.
- L'aménagement et l'inauguration de l'Espace Loisirs des Remparts

Cette réalisation témoigne de la priorité que donne l'équipe municipale au cadre de vie des Puybegonnais. Nous avons souhaité créer un espace de détente et de rencontres ainsi qu'un lieu où les enfants s'amuse en toute sécurité et liberté. Je souhaite remercier tous les acteurs qui ont œuvré de près ou de loin à cet aménagement et vous dire ma fierté de cette réalisation. Merci encore à tous ceux qui ont participé à son succès.

Nous sollicitons les différents partenaires financiers (État - Région - Département Agglomération GAILLAC GRAULHET) afin d'obtenir des subventions pour minimiser l'impact financier budgétaire.

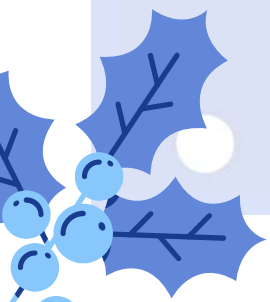
Puybegon a une nouvelle fois cette année, vécu au rythme de nombreuses manifestations : que de beaux succès ! Un grand merci aux associations locales et à la Commission festivités organisatrices de ces moments de partage et de convivialité.

Je tiens à remercier l'équipe municipale, les agents municipaux pour leur investissement. Par ailleurs, cette année, j'ai tenu à rendre hommage à notre secrétaire Sandrine et lui exprimer ma gratitude et ma confiance pour son travail ; en lui remettant la médaille d'argent et le diplôme d'honneur au titre de récompense pour 20 années au service de notre Commune.

Pour conclure, j'ai le plaisir de vous inviter à commencer la nouvelle année ensemble en partageant un moment de convivialité lors de la cérémonie des vœux du maire à la Salle Michèle Vasseur le vendredi 12 Janvier 2024 à 18h30.

Bonnes fêtes de fin d'année, un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2024 à chacun d'entre vous.

Votre Maire Dévoué
Robert CINQ.



CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil Municipal du mardi 26 septembre 2023

- Participation à la consultation organisée par le Centre de Gestion, pour la passation de la convention de participation risque « Prévoyance » couvrant les risques financiers encourus par les agents, en vertu de ses obligations à l'égard du personnel
- Approbation de la révision libre des attributions de compensation selon la procédure dérogatoire
- Attribution des indemnités d'élus
- Mouvements de crédits en dépenses d'investissements

Conseil Municipal du mardi 21 novembre 2023

- Admission en non-valeur de produits irrécouvrables des années 2018 et 2019
- Mise à disposition du service affaires juridiques intercommunal en vue du soutien à la rédaction des actes en la forme administrative
- Demande de Fonds de Concours auprès de l'agglomération GAILLAC GRAULHET pour la création de plateaux ralentisseurs
- Village ambassadeur du don d'organes

Conseil Municipal du mardi 19 décembre 2023

- Demande de Fonds de concours à la communauté d'agglomération GAILLAC-GRAULHET pour l'espace Loisirs les Remparts : Actualisation du plan de financement
- Avenant au contrat de couverture santé HARMONIE MUTUELLE
- Actualisation du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)

ETAT CIVIL

Seuls sont publiés les avis de naissances, mariages et pacs dont les personnes ont retourné en mairie l'autorisation de publication.



NAISSANCES

Andy AGASSE né le 26 août

Tim ARNAUD né le 28 août

Deva BEAUCE née le 8 septembre

Félicitations aux heureux parents

Ils nous ont quitté trop tôt :

Christian GAYRAUD, le 17 août

Guiseppe DASSIE, le 4 octobre

*Nos plus sincères condoléances
à la famille et aux proches*

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET**

Recevez les alertes et les informations de la commune en 4 CLICS

1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).

3

Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com**BONNE UTILISATION !**L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape"© PanneauPocket

LES BIODECHETS

A partir du 1er janvier 2024

Déchets de cuisine, On peut tous les trier



Pour réduire l'enfouissement et maîtriser le coût de gestion de nos déchets, nous devons alléger notre poubelle en triant plus et mieux. À eux seuls, les biodéchets représentent un tiers des déchets de la poubelle noire. Il s'agit principalement des déchets de cuisine : restes de repas, produits alimentaires périmés sans emballage, épluchures, coquilles d'œuf, os, marc de café, sachets de thé...

Au 1er janvier 2024, tous les foyers du territoire disposeront d'une solution pour extraire les déchets de cuisine de leur poubelle.

Facilement valorisables, ces déchets organiques peuvent être triés dans un composteur ou dans un petit sac orange dédié.



Le composteur n'est pas adapté à tous les foyers. C'est pourquoi Trifyl et certaines collectivités fournissent désormais des petits sacs orange dédiés pour que le tri des déchets de cuisine soit simple, accessible à tous. Ces sacs sont gratuits.

Ils doivent être récupérés à la mairie durant les heures d'ouverture.

Une fois collectés, les sacs orange sont acheminés dans la nouvelle usine de tri/ valorisation des déchets (UTVD) à LabessièreCandeil.

À leur arrivée, ils sont séparés des sacs poubelle par tri optique pour produire du biogaz (par méthanisation), puis du compost, avec un retour à la terre en amendement agricole.

30%

TRIER SES DÉCHETS
DE CUISINE PERMET
D'ALLÉGER SA POUBELLE
D'UN TIERS DE SON POIDS

Pour trier facilement :

1. Tous les déchets de cuisine peuvent être déposés dans le sac orange, sans exception
2. Une fois rempli, ce dernier doit être bien fermé (double nœud), puis déposé dans le bac d'ordures ménagères aux côtés des autres sacs poubelle.

66 KG

30 % DE MATIÈRE ORGANIQUE La matière organique (gaspillage alimentaire, restes de repas, épluchures...) représente un tiers du contenu de notre poubelle.

Tous ces déchets de cuisine peuvent être facilement valorisés s'ils sont extraits de notre poubelle. Deux solutions existent pour les collecter séparément : composteur et/ou sac orange

Dont 13 kg de gaspillage ! Il s'agit de produits alimentaires encore sous emballages. Ce gaspillage peut être facilement évité en appliquant des astuces simples : faire régulièrement l'inventaire des stocks, planifier les menus de la semaine, préparer une liste de courses, acheter en quantité modérée, acheter en vrac, conserver les aliments à la bonne température, mieux ajuster la quantité de nourriture, cuisiner les restes...

CLIMAT : ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Depuis 2022, la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a adopté son Plan Climat Air Energie Territorial. Son engagement fait écho à l'objectif de neutralité carbone fixé d'ici 2050 en France.

La production d'énergie repose encore en grande partie sur des énergies fossiles fortement émettrices de gaz à effet de serre dont il est urgent de réduire la part dans le mix énergétique.

D'ici 2030, un objectif d'environ 73% de production d'énergies renouvelables (EnR) a été fixé. Par la suite, l'objectif à horizon 2050 est de couvrir 100% des consommations d'énergie du territoire par la production d'énergies renouvelables.

Pour ce faire, la commune doit identifier des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR) afin d'accueillir de nouveaux projets vertueux pour le territoire en préservant la biodiversité et en minimisant l'artificialisation des sols.

Il existe 5 grandes familles d'énergies renouvelables :

- Énergie éolienne (terrestre et en mer) / Production : électricité
- Énergie solaire (photovoltaïque, thermique et thermodynamique) / Production : électricité et chaleur
- Biomasse / Production : chauffage (bois-énergie), chaleur et électricité (déchets)
- Énergie hydraulique / Production : électricité
- Géothermie / Production : chaleur

Energies renouvelables: de quoi parle t-on?

Que sont les zones d'accélération ?

Ce sont des zones dites "favorables" à l'accueil de projets d'énergies renouvelables. Elles correspondent à des emplacements jugés les plus opportuns par les communes pour accueillir des installations. Elles doivent être définies pour chaque type d'énergies renouvelables en fonction de la situation actuelle du territoire communal et de ses potentiels.



De quoi parle-t-on?

La Loi d'accélération des énergies renouvelables du 10 mars 2023 demande aux communes de définir sur leur territoire des zones d'accélération d'énergies renouvelables en concertation avec les habitants.

**Une concertation publique est prévue pendant le mois de janvier.
Des informations seront disponibles sur le site de la commune
pour les personnes intéressées.**

Urbanisme : Le territoire de demain se prépare aujourd'hui

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) sont en cours de réalisation. Ces deux documents sont liés et dessineront l'avenir de notre territoire pour les 10 à 20 ans qui viennent.

Penser le territoire

Le SCOT est un outil stratégique qui va fixer les grandes orientations, les objectifs et les règles générales d'aménagement de l'espace. Il dessine ce que va devenir le territoire de la Communauté d'Agglomération à l'horizon 2040 autour de plusieurs axes :

- Les filières et activités économiques durables : agricoles, commerciales, artisanales, industrielles, touristiques
- La structuration des lieux de vie autour de la qualité du cadre de vie : logements, déplacements, équipements, services...
- La transition écologique et énergétique : gestion des espaces, valorisation des paysages...
- L'équilibre entre les composantes urbaines et rurales du territoire.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document qui s'appliquera à l'ensemble du territoire communautaire. Il fixera les règles d'urbanisme qui s'appliqueront à chaque parcelle de terrain : usage de la parcelle, règles de construction et d'aménagement...

Une construction concertée

L'élaboration du SCOT et du PLUi sont l'occasion d'une très large et innovante concertation avec les habitants du territoire. Démarrée par une enquête à grande échelle, puis des ateliers thématiques travaillés avec le public et des réunions publiques. Chacun de ces événements a permis de rassembler les attentes des habitants, des acteurs économiques ou associatifs. Au total, près de 3 000 contributions ont été reçues et 210 personnes ont participé.

Cette concertation se poursuit tout au long de la période d'élaboration sur le site internet de la Communauté d'agglomération. Vous pouvez partager et donner votre avis en envoyant vos attentes via l'adresse mail : concertation-urbanisme@gaillac-graulhet.fr ou depuis le site internet [Schéma de Cohérence Territoriale \(SCoT\) - Gaillac Graulhet Agglomération](#) (gaillac-graulhet.fr)

Les prochaines étapes

Le projet de SCoT devrait être finalisé à l'automne 2024 pour une application sur le territoire fin 2025 à la suite de l'organisation d'une enquête publique.

Une fois le SCoT finalisé, le projet de PLUi fera l'objet d'une nouvelle concertation avec la population et sera l'occasion de partager les grands principes déjà à l'œuvre sur le territoire du nouveau modèle des formes urbaines à construire et à aménager. Son entrée en vigueur est prévue en 2028. Il viendra donc remplacer les documents d'urbanisme actuellement en vigueur dans les communes.

Décentralisation du pouvoir de police en matière de publicité

Rappel des règles en la matière



Qu'appelle-t-on publicité, enseigne et pré enseigne ?

Toute inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention, à l'exclusion des enseignes et des pré enseignes, constitue une publicité. Par conséquent, tous les dispositifs dont le principal objet est de recevoir lesdites inscriptions, formes ou images sont assimilées à des publicités.

Toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à l'activité qui s'y exerce constitue une enseigne.

Toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée constitue une pré enseigne.

Les enseignes, tout comme la publicité et les pré-enseignes, font partie du paysage de la ville. Les enseignes rendent visibles les commerces et locaux artisanaux. Le respect de la réglementation est nécessaire pour l'harmonie de l'espace public.

Quelles règles applicables ?

Le Code de l'environnement (livre V, titre VIII) fixe les règles applicables à la publicité, aux enseignes et aux pré enseignes, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique et situées à l'extérieur d'un local.

Suite à l'évolution de la législation, à compter du 1er janvier 2024, les maires seront donc compétents pour assurer la police de la publicité sur leur territoire que leur commune soit ou non couverte par un Règlement Local de Publicité (RLP). Ainsi, Toute installation d'un dispositif supportant de la publicité ou d'une pré enseigne doit faire l'objet d'une déclaration préalable (cerfa n°14799*01) ou d'une demande d'autorisation préalable pour les enseignes (cerfa n°16308*01) ou si elle est installée en agglomération, ou lorsque la commune est couverte par un RLP, ou encore s'il s'agit d'une enseigne à faisceau de rayonnement laser.

Ces déclarations préalables et demandes d'autorisation de publicité seront dorénavant instruites par la mairie qui appliquera les dispositions de la réglementation nationale.

Pour rappel, toute publicité est interdite :

- Sur les immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques ;
- Sur les monuments naturels et dans les sites classés ;
- Sur les arbres ;
- En dehors des lieux qualifiés d'agglomération par les règlements relatifs à la circulation routière

A l'intérieur de l'agglomération et si la commune n'est pas dotée d'un RLP, la publicité est interdite :

- Aux abords des monuments historiques ;
- Dans le périmètre des sites patrimoniaux remarquables ;
- Dans les sites inscrits ;
- A moins de 100 mètres et dans le champ de visibilité des immeubles présentant un caractère esthétique, historique ou pittoresque (article L. 581-4 code environnement) ;
- Dans les zones spéciales de conservation et dans les zones de protection spéciales liées à Natura 2000.

QUELQUES TRAVAUX

Route de Busque

Pose de 2 ralentisseurs

Coût des travaux 13 560 €

Subventions obtenues :

- État DETR 4 140€
- Département Amende de police 3 390 €
- Agglomération GAILLAC GRAULHET Fonds de concours 1 510 €



**Le DEPARTEMENT a
financé 20 000 €
d'aide pour la
réfection des routes**



Route de Pébrines

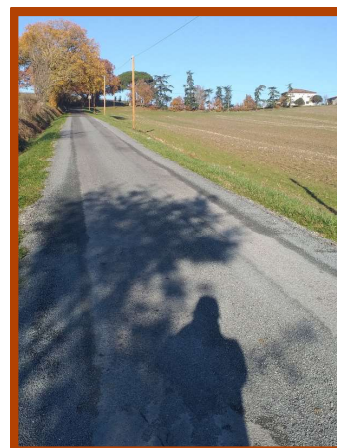
Coût des travaux

22 080 €

Travaux en cours
interrompus du fait des
conditions météorologiques



*Liberté
Égalité
Fraternité*



Route des illes

Coût des travaux 9 044 €



Route de Lisle-sur-tarn

Coût des travaux 5 742 €

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Coût des travaux 31000 €

Le village et les gravels bénéficient de la dernière technologie en matière d'éclairage public.

Ils sont équipés de LED et de nœuds qui permettent des gains de consommation et un abaissement de l'éclairage en fonction de l'heure.

Ces travaux ont bénéficié du fond vert mise en place par l'état ainsi que d'un financement à 0.75% sur 8 ans



**PRÉFET
DU TARN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ESPACE LOISIRS LES REMPARTS

Coût total de l'opération 39 932.15 €

Subventions obtenues :

État DETR 7 986 €

Département FDT 9 569.75 €

Agglo Fonds de Concours 11 188.20 €

Commune 11 188.20 €



**PRÉFET
DU TARN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



QUELQUES INFOS



Plusieurs conteneurs ont disparu sur la commune.

Si votre poubelle a été volée, merci de vous rendre en gendarmerie pour déposer une plainte afin de pouvoir vous procurer un nouveau conteneur gratuit à la mairie. C'est au propriétaire du bien volé de déposer plainte.

Pensez à prévenir la mairie avant de vous déplacer pour connaître les disponibilités des contenants.



CARTE D'IDENTITÉ Comment la renouveler ?

1 Pré-demande en ligne (facultatif)

Le demandeur devra tout de même se déplacer en mairie afin de déposer les pièces justificatives et faire enregistrer ses empreintes

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

2 Se rendre dans une mairie

- Si pré-demande en ligne :
→ Fournir numéro et code de la pré-demande
- Sinon il vous faudra remplir un formulaire à la mairie

3 Réunir des documents différents selon :

- Si votre carte d'identité est encore valide
- Si votre carte d'identité est périmée en dessous de 5 années
- Si votre carte est périmée depuis plus de 5 ans

4

Récupérer sa nouvelle carte d'identité

La nouvelle carte d'identité est à récupérer à l'endroit où vous avez déposé le dossier. Vous disposez d'un délai de 3 mois. Passé ce délai, elle sera détruite.

La nouvelle carte nationale d'identité est valable 10 ans

Si votre précédente carte a été délivrée entre 2006 et 2013, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée.

Exceptions : En cas de perte ou vol, changement d'adresse, changement d'état civil (mariage, divorce, changement de prénom).

Pensez au rendez-vous !

Par exemple

Mairie de Graulhet

Rendez-vous en ligne

<https://www.ville-graulhet.fr/>



Soit en ligne ou en mairie

Munissez vous de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**Élections européennes
Dimanche 9 juin 2024**



www.defense.gouv.fr/jdc

***A faire dès 16 ans. Le recensement est obligatoire.
Munissez vous d'une pièce d'identité, du livret de famille à jour et d'un justificatif de domicile.***

LES FESTIVITÉS

Halloween

Mardi 31 octobre, la municipalité a organisé son premier halloween. Monstres, sorcières et citrouilles ont fait leur chasse aux bonbons sur la commune.

Vers 19h, un rassemblement de ces petites créatures se sont retrouvées à la salle des fêtes Michèle Vasseur pour un concours de déguisements. Adultes et enfants se sont ensuite réunis autour d'une auberge espagnole pour clôturer la soirée.



Commémoration du 11 novembre



Les élus accompagnés de la gendarmerie, des pompiers, des portes drapeaux et de la réserve communale de sécurité civile se sont recueillis le samedi 11 novembre à 9h30 devant le monument aux morts pour commémorer l'Armistice de la première guerre mondiale de 1918.

Monsieur le Maire a lu le message de Madame la Ministre déléguée, chargée de la Mémoire et des anciens combattants ; ses adjoints ont procédé au dépôt de gerbe.

Les noms des victimes inscrites sur le monument aux morts de la commune ont tous été cités.

M. le Maire a rappelé à quel point, il est important d'être unis dans ces périodes de troubles.



Samedi 2 décembre médiathèque mobile

L'équipe de la médiathèque mobile nous a fait le plaisir de s'installer à la salle Michèle Vasseur pour proposer comme à l'accoutumée, toutes les dernières nouveautés. Thomase et son équipe ont proposé deux animations pour les jeunes sur le thème de Noël.

Au total, près d'une vingtaine d'enfants se sont réunis pour assister aux divers ateliers; lecture de contes de Noël et création d'objets de musique. Les enfants ont ainsi pu partir avec leur créations et les parents avec une collection de livres.





Noël des aînés

Le samedi 9 décembre, les membres du conseil municipal ont eu plaisir d'accueillir les aînés pour le traditionnel goûter.

Dans un esprit de convivialité et de rencontres, cette après midi a débuté par le loto habituel où quelques chanceux ont gagné paniers garnis et gourmandises.

Tous ont pu ensuite déguster la bûche de Noël, quelques friandises et pâte de fruits avant de repartir avec une petite boîte de chocolats.



Ce fut un réel moment d'échanges qui a permis de rassembler près d'une quarantaine d'aînés du village.



Noël des enfants

L'après midi a été bien chargée pour les enfants de la commune, en ce dimanche 9 décembre. Au programme, création de décoration de Noël : Boules de sapins, coloriages, peintures, décoration d'assiettes, fabrication de rennes, de sapins suivi d'un goûter garni de mini viennoiseries et sucreries. En fin de journée, la municipalité a proposé un spectacle musical animé par la compagnie "de bouches à oreilles" pour le plaisir des petits comme des grands.



LES ASSOCIATIONS



EMBUSQUADE TRAIL



La grande aventure sportive continue !

Notre rendez-vous annuel nous permettant de se retrouver pour partager un moment d'efforts, de rires, de convivialité aura lieu le 04/02/2024.

Les Pieds Begon organisent la sixième édition de l'Embuscade trail.

Une nouveauté au programme : une animation pour les enfants à partir de 5 ans qui pourront courir sur plusieurs distances suivant leurs âges !

N'hésitez pas à venir les encourager ainsi que les adultes qui se lancent sur les parcours exigeants de l'Embuscade.

Après tant d'efforts, nous pourrons tous ensemble partager la bière de l'amitié et la délicieuse poule au pot.

Depuis le départ de notre formidable aventure dans le monde du trail, les puybegonnaises et puybegonnais ont montré leur attachement à cette manifestation en tant que bénévoles ou participants. Un grand merci à eux de la part de tous les membres de l'association.

Les inscriptions ont commencé ; certains habitués sont déjà inscrits !

Alors retenez bien cette date : **Dimanche 4 février 2024**

et inscrivez -vous sur chronostart.com !!! (Les places sont limitées)



La société de chasse Combal



La société de chasse Combal vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite de réaliser tout ce que vous entreprenez au cours de l'année 2024.

Nous remercions les propriétaires sans qui les battues n'auraient pas lieu, et la société de chasse communale avec qui nous nous associons pour certaines battues.

Les sangliers sont en augmentation. A ce jour, 9 ont été prélevés, nous en avons gardé un pour le repas.

La population de chevreuils est également en augmentation. Sur les 20 attribués par la fédération, 8 ont été prélevés et distribués entre chasseurs et propriétaires. Le lièvre reste stable.

Trois lâchers de faisans permettent aux chasseurs de palier au manque de petit gibier dont la situation est toujours compliquée.

Pour clore la saison, notre repas aura lieu le samedi 3 février à la salle des fêtes Michèle Vasseur à 12h.

Bonne année à tous

Le président



ALPP

ALPP - Pétanque Puybegon : 2023 a été un cru exceptionnel !

Champion du Tarn en 2ème Division au Championnat des Clubs du Jeu Provençal, monte en 1ère Division.

3ème place pour les féminines au Championnat des Clubs du Tarn de Pétanque en 3ème Division, Championne de leur Poule.

Montée en 6ème Division pour nos Vétérans, Champion de leur Poule.

N'oublions pas les remarquables parcours des autres équipes qui se sont bien défendues tout le long de la saison.

Tous les résultats, vie du club, photos et informations de l'association sur notre site internet <https://alpp-puybegon.clubeo.com>

Le club vient de fêter ses 9 ans d'existence. L'ALPP compte aujourd'hui 44 licenciés.

Le club recherche des joueuses confirmées ou débutantes pour conforter ses équipes en compétitions féminines ou mixtes. Le club est ouvert à tous et nous invitons les jeunes à venir rejoindre notre école de pétanque.

L'assemblée générale s'est déroulée le 8 décembre avec le renouvellement du bureau. Philippe PIETRAVALLE a été réélu Président par le conseil d'administration.

Composition du Bureau :

Vice-Président Nicolas DEVOS,

Secrétaire Muriel LE BRAS,

Trésorière Maryse DARD,

Secrétaire Adjoint Yohan COLS,

Trésorier Adjoint Gérard DEVOS.

Membres: CHERBOURG Véronique, COLS Didier,

HUILLET Didier, PRADELLES Eric.



CHAMPION DU TARN 2ème DIVISION JEU PROVENCAL 2023



3ème DU CHAMPIONNAT DU TARN PETANQUE 3ème DIVISION

Les RDV 2024 : Pétanca (Dimanche 7 juillet), Challenge du Souvenir (Dimanche 22 octobre) et réceptions des championnats des clubs toutes catégories durant la saison.

Horaires entraînements : Mardi et Jeudi à 20h30 et Dimanche à 14h30.

Renseignements et inscriptions : **Philippe 06 66 29 94 45 - Muriel 06 15 32 28 86**

Le club présente ses meilleurs vœux.

Le président

La Souris Puybegonnaise

Depuis octobre, les cours informatiques ont repris à la « Souris », si vous souhaitez rejoindre l'équipe, il est toujours temps ; vous serez bienvenue.

Nous continuons notre projet de livre recettes locales . Un moment convivial partagé dans la bonne humeur ; une façon d'allier informatique et cuisine !

Fin Juin, les membres de la Souris visitaient le vieux quartier de Rabastens et le Musée du Pays Rabastinois .



Nous vous invitons à découvrir ces endroits riches en découvertes.

Le 15 Avril dernier, avait lieu la première « Expo Art » .

Nous souhaitons renouveler cette exposition en mettant en valeur les passionnés d'arts créatifs locaux, et « les peintres dans la rue »

D'ores et déjà, notez la date du Dimanche 16 JUIN 2024.

Conjointement une Bourse aux livres, BD, CD, DVD, vinyles, cartes postales sera organisée.



Si vous souhaitez participer à l'exposition ou à la Bourse aux livres, BD, CD, vinyles, cartes postales

Prenez contact au **06.02.71.77.05** ou par mail **lasourispuybegon@gmail.com**

Le comité des fêtes



Un petit retour sur l'année 2023 : Le loto, premier évènement de l'année, s'est très bien déroulé. C'est ensuite autour d'une ambiance guinguette, avec le groupe «Tic et Tac Duo » et le DJ Infinity, que la fête à Puybegon a eu un grand succès. Grand changement, mais grand succès pour la fête à Larmès ! En effet, le traditionnel repas moules/frites a été remplacé par le repas poulet portugais, qui a été apprécié de tous.

Une fois l'estomac bien rempli, c'est sur la piste de danse ambiancée par le DJ Hystéria, que les gens se sont déhanchés. Une belle année de plus qui se termine, mais une année aussi festive qui s'annonce !

Pour l'année à venir, le bureau restera le même :

Président : Bruyère Ludovic

Vice-président : Sié Jean-Charles

Trésorière : Crouzet Anne-Laure

Secrétaire : Lecomte Loïc

Sur ce bilan, plus que satisfaisant, c'est dans le même état d'esprit que vont se dérouler les festivités de l'année 2024 !

A vos agendas :

Loto : samedi 27 janvier 2024

Tournée des fouaces : dimanche 19 mai 2024

Fête de Puybegon : le week-end du 1 et 2 juin 2024

Fête de Larmès : le week-end du 20 et 21 juillet 2024

L'association remercie toutes les personnes de la commune et des environs qui nous font confiance et nous sont fidèles, et grâce à qui les fêtes de Puybegon ne seraient pas ce qu'elles sont. De même, au nom de toute l'équipe du comité, un grand merci à toutes les personnes qui nous prêtent main forte !

Les portes du comité des fêtes sont ouvertes à tout le monde, si vous avez envie de vous investir au sein du village , dans une association dynamique et festive, n'hésitez pas à nous contacter par Facebook ou en vous rapprochant de la mairie.

En attendant de vous retrouver pour partager des moments chaleureux et conviviaux, l'équipe du bureau, ainsi que tous les membres du comité, vous souhaitent tous leurs vœux de bonheur pour l'année 2024 !



Le président.

Les clochers de Puybegon

Belle réussite pour la marche des croix !

Le lundi 8 mai a eu lieu la première édition de la marche procession des croix. Une soixantaine de participants se sont retrouvés au calvaire près de l'église Saint-Sigismond, la procession est passée devant une dizaine de croix où le Père Jean-Marc a donné des explications sur le symbole et l'origine de celles-ci.



Au retour un pique-nique convivial a donné l'occasion à de retrouvailles sympathiques. Rendez-vous le 8 mai 2024 avec un nouveau circuit de Saint-Martin de Grizac à Larmès.



Les clochers ont participé au forum des associations, une journée durant laquelle nous avons présenté nos activités. Le repas du 1er octobre s'est très bien passé. Nous remercions les chasseurs pour leur contribution en donnant du chevreuil. Ce fut une belle journée de convivialité avec près de 60 participants.

Pour la période de Noël, nous avons installé la crèche à l'église de Larmès, un circuit est organisé le dimanche 17 décembre.

En ce qui concerne les travaux, nous avons entrepris l'ouverture de la porte latérale de l'église du village qui sera terminée en début d'année 2024.

Vous aimez le patrimoine, les vieilles traditions, rejoignez nous !!! Nous vous accueillons avec grand plaisir.

En attendant, je vous souhaite tous mes vœux de santé et bonheur pour cette nouvelle année 2024.

Le président.

La société de chasse communale



La société de chasse communale de Puybegon vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

Comme chaque année, nous remercions les propriétaires qui nous font confiance et nous autorisent à chasser sur leurs terres.

Nous remercions également monsieur le Maire et toute son équipe pour le prêt de la salle des fêtes.

Concernant nos deux manifestations, le loto annuel aura lieu le **samedi 24 janvier 2024**, le repas sera prévu le **samedi 2 mars 2024**.

Les inscriptions et le menu du repas vous seront communiqués dans les prochains jours.

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Le président.



Aujourd'hui, plus de 200 personnes font confiance à l'ADMR de Briatexte pour les aider au quotidien, un total de 24 000 heures. Tous les jours, c'est 30 intervenant(e)s à domicile, 5 bénévoles et 2 assistantes techniques qui se mobilisent pour proposer une offre de service répondant aux besoins spécifiques de chaque personne.

L'accompagnement est le cœur de leur mission : aide au lever, au coucher, préparation des repas, accompagnement aux courses, entretien du domicile.

L'ADMR c'est aussi un engagement dans des projets d'habitats innovants, de la garde d'enfants, de l'accompagnement aux familles, des prestations de confort.



Une large palette de services portant les valeurs essentielles du réseau : solidarité, lien social, proximité et respect.

N'hésitez pas à venir frapper à notre porte, nous saurons vous conseiller. Futurs bénévoles et candidats salariés d'intervention sont également les bienvenus pour venir agrandir notre belle équipe.



CLUB INTERCOMMUNAL AGE D'OR DE BRIATEXTE

Du nouveau au club intercommunal de l'Âge d'Or du secteur de Briatexte.

Depuis 17 ans de présidence Daniel REYNIER a fait part de vouloir quitter son poste. Après nombreuses négociations

Christian Fabre a accepté de prendre la succession à la tête de cette association qui fonctionne très bien.

Elle permet aux personnes retraitées des communes de Briatexte, Puybegon, Missecle, Busque et St-Gauzens, de passer d'agréables moments en se réunissant les mardis et vendredis après-midi à la salle des fêtes de Briatexte pour jouer à divers jeux et se détendre autour d'un gouter convivial.

De nombreuses journées culturelles et de détente ont été organisées au cours de ces dernières années. Sans oublier l'organisation des voyages qui laissent la tête de chacun pleines de souvenirs.

Les concours de belote si prisés permettent aux amateurs de cartes de se rencontrer dans une ambiance amicale et de plaisir.

Avant de quitter mon poste de Président, je souhaiterais remercier tous les adhérents du club pour toutes les années passées ensemble.

Je remercie également toutes les municipalités qui nous ont témoigné leur confiance et leur aide.

Je remercie Le président Départemental de Générations Mouvement et tout son bureau pour leur dévouement.

Je souhaite bonne chance au nouveau président qui se dévoue pour assurer la bonne marche de l'association.

Bonne année et bonne santé à tous pour 2024.

Association Sportive Briatextoise Football

Pour les U7 et les U9, les deux catégories comptent une vingtaine d'enfants, encadrés par 3/4 éducateurs dans chaque catégorie. Tout se passe parfaitement pour l'instant.

En U11 et U13, nous avons deux équipes engagées chaque week-end sur des plateaux de niveau organisés par le District du Tarn, et ce

dans chaque catégorie. Les enfants sont rigoureux, et apprennent.

La nouveauté de cette saison vient de nos U15. L'équipe a été reformée, et c'est une franche réussite pour l'instant ! Nos jeunes briatextois sont leaders de leur championnat. Une très bonne nouvelle pour le club, qui n'avait plus d'équipe U15 depuis maintenant quelques saisons.

On passe ensuite aux séniors. Pour l'instant, le début est diesel pour nos 2 équipes, qui vivent en milieu de tableau dans leurs championnats. Les coachs sont cependant patients. Avec du travail et de la rigueur, les résultats viendront naturellement.

L'entente avec le voisin vauréen concernant notre pôle féminin est toujours d'actualité cette saison. 4 équipes constituent ce pôle, à savoir des U9/U11, des U13, des U15, et des séniors. Nos footballeuses alternent séances d'entraînements à Lavaur et à Briatexte, et défendent fièrement leurs couleurs chaque week-end.

L'ensemble du bureau directeur souhaite remercier ses licenciés, son équipe de bénévoles/dirigeants extraordinaires, et présente tous ses vœux de réussite à toutes les autres associations du village.



GYMNIQUE BRIATEXTOISE

La Gymnique Briatextoise a repris le chemin du gymnase depuis début septembre.

Cette année, l'équipe encadrante a accueilli une nouvelle éducatrice, diplômée d'une licence STAPS avec spécialité gymnastique féminine et acrobatique.



Cela a permis au club d'ouvrir de nouveaux créneaux afin de répondre aux nombreuses sollicitations. La gymnique a donc vu le nombre de ses licenciés en gymnastique artistique et acrobatique (hors gym adultes) passer de 185 à 240.

Sont également proposés 4 cours de gym tonique, gym douce et cross training.

De la baby-gym aux groupes compétitions, des groupes loisirs à la gym adulte, la gymnique accueille les gymnastes dès 18 mois.

Côté sportif, au programme cette année, deux stages de gymnastique aux vacances de Toussaint et d'avril, et la réception de deux compétitions départementales en mars et avril.

Comme toujours, vous pouvez retrouver les actualités du club, des photos, des vidéos, et tous les résultats sur les réseaux sociaux, puisque le club est présent sur FACEBOOK, INSTAGRAM, TIKTOK,...

VIE ECONOMIQUE



CORALIE GAUTHIER

Assistante maternelle
10 lotissement de Farès
06 81 74 73 32

SYLVIE BOYER

Coiffeuse à domicile
05 63 58 49 77

Thierry COUTEAU

Création de site web
Stratégie digitale 06 80 08 05 05
Médiateur
contact@mediation-tarn.fr
05 67 87 86 72

Laëtitia GRAFFANT Conseillère
agréée en Fleurs de Bach
Élixir du Bush australien
Prise de RDV au 06.50.09.21.35.

D'ÉCO DE PINCEAU

Rénovation de meubles et murs
Tél : 06.85.48.29.17
Site : www.decodepinseau.fr

DFM Menuiserie Sarl

Vente-Installation-Dépannage
ALU-PVC-BOIS
06 20 12 18 32

ANTON ISOLATION

Faux plafonds/Travaux d'isolation
05 63 58 16 80

CINQ ROBERT T.P.

Travaux de terrassement, VRD,
Assainissement,
Aménagements extérieurs divers
06 04 05 71 61

RABARY EMMANUEL SARL

Plâtrerie traditionnelle et décorative,
isolation, plaque de plâtre
06 25 49 15 20

CÉDRIC FEDOU ENTREPRISE

Plâtrerie/Peinture/Faïence
06 50 77 65 02

ÉCURIE PASCAL BERNAD

Chevaux ibériques, dressage,
pension, manège couvert
05 63 58 44 83/06 80 44 31 42

GUILLAUME BERNAD

Éleveur Agneaux et
moutons
05 63 58 44 83

LA BUTINERIE DU DADOU

Apiculteur-Crouxou
05 63 57 17 74

OCCI Canin

Ludovic LICATA
La Coutrillades
Éducateur chiens, alimentation..
06 33 82 53 86

PAYRASTRE Grégory

Miel et Oeufs

Route de Janblanc
06 63 68 11 04

RAYMOND CAMPOS

Volailles
Lieu dit Plaine
05 63 58 04 28

LE DOMAINE D'AURELSAM

Salle de réception & Gîte
M. Bailles Olivier
07 87 94 34 42

QUENTIN MULLER

Barman, Mariage,
Anniversaire, Soirée privée
06 86 05 18 91

CHAMBRES D'HÔTES

Lieu dit "Nadouce"
05 63 58 46 82

EMMANUEL

MICHEL

Peintre/Sculpteur
06 60 15 14 21

CHAMBRES D'HÔTES Dame Fines

2 rue de l'ancienne école
06 87 33 51 11

**Vous êtes un professionnel et vous
souhaitez faire de la publicité
gratuitement contacter la mairie.**

MULTISERVICES

Quentin Muller
Entretien de jardin
Petit bricolage divers
06 86 05 18 91



ARBO'TONY'HAUT

Élagueur Grimpeur
Taille d'arbre d'ornement/de haie, abattage,
débroussaillage, démontage délicat,
restructuration, remise en état de jardin
06 26 78 10 67 ou 06 51 82 49 55

AGENDA DU PREMIER SEMESTRE 2024

Janvier

Vendredi 12 : *Vœux du maire*

Samedi 20 : *Loto de la chasse communale*

Samedi 27 : *Loto du comité des fêtes*

Février

Samedi 3 : *Repas de la chasse Combals*

Dimanche 4 : *L'Embuscale Trail*
(site de la courbe)

Mercredi 21 : *Médiathèque mobile*

Mars

Samedi 2 : *Repas de la chasse communale*

Avril

Mercredi 17 : *Médiathèque mobile*

Mai

Mercredi 8 : *Marche procession des Croix*

Dimanche 26 : *Tournée des fouaces*

Juin

Samedi 1 et dimanche 2 : *Fête du village*

Dimanche 9 : *Élections européennes*

Dimanche 16 : *Expo'Art La souris*

Juillet

Dimanche 7 : *Pétanca*

Congés annuel

*La mairie sera fermée
du 23 décembre
au 03 janvier inclus*

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La Mairie est ouverte au public

Le lundi, mardi et jeudi

9h00 - 12h30 et 13h00 - 17h00

Le vendredi : 9h00 - 12h30 et 13h00 - 15h30

Possibilité de rencontrer les élus sur rendez-vous

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur :

Site internet

<https://www.mairie-puybegon.com/>



Page Facebook
Mairie de Puybegon

